République Française

bellengreville

MAIRIE DE BELLENGREVILLE

ARRÊTÉ MUNICIPAL 2026-064
Portant réglementation temporaire de la circulation
Sur la route d'Evrecy
En raison du rétrécissement de la chaussée à l'occasion de travaux de terrassement
Sur le territoire de BELLENGREVILLE
En agglomération

Le Maire de BELLENGREVILLE,

Vu *le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1 à L.2213-6 ;*

Vu *le Code de la route ;*

Vu *l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière, Livre I – 8e partie ;*

Vu *l'arrêté municipal 2026-051 du 30 juillet 2026 relatif à la dégradation de la voirie entraînant un rétrécissement de la chaussée,*

Vu *la demande de Baril TP, 15 Rue des 4 Vents - 14790 Verson, en date du 16 octobre 2026,*

Considérant *que pour assurer la sécurité des usagers de la route pendant la durée des travaux de terrassement, il y a lieu de réglementer provisoirement la circulation et le stationnement route d'Evrecy, située sur le territoire de la commune de BELLENGREVILLE,*

ARRÊTE

76

Article 1 : À compter du lundi 19 octobre 2026 pour une durée de 7 jours maximum, l'entreprise BARIL TP est autorisée à intervenir pour réparer la chaussée sur la route d'Evrecy.

Article 2 : La vitesse maximale autorisée est limitée à 30 km/h sur et en amont de la section impactée par les dégradations.

Les usagers doivent respecter la signalisation temporaire mise en place tant de jours que de nuits par l'entreprise BARIL TP.

Article 3 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux textes en vigueur.

Article 4 : La Secrétaire Générale des services, les services techniques et les forces de l'ordre sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen **dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr**

Fait à Bellengreville,
Le 16/10/2026

Le Maire,
Dominique PIAT
Chevalier dans l'ordre national du mérite

MAIRIE de BELLENGREVILLE (CALVADOS)